

Amicale Plaisance Port Olona

Compte-rendu de la réunion mensuelle du 6 Avril 2019

Le Président Christian LAFONT assure la tenue de la réunion et ouvre la séance de travail à 17 heures 30 devant un auditoire de 56 personnes.

Ordre du jour :

Le Président remercie les adhérents de leur présence et ouvre la séance en passant la parole au Vice-Président pour commencer la réunion malheureusement par les mauvaises nouvelles avec le décès subit de Manu Guignardeau vendredi soir.

Manu sera visible au funérarium Lemarchand à partir de dimanche et la cérémonie d'adieu aura lieu au crématorium de Pierre Levée le mardi 9 avril à 11h30.

Des applaudissements nourris saluent la mémoire de Manu par l'ensemble des membres présents.

Le Président poursuit par le déroulement de l'ordre du jour.

Présentation des nouveaux adhérents:

- Mr LEJARD J-Claude, Mme GASTINAUX Véronique, skipper et co-skipper de Belle Etoile, voilier Dufour 31 (9,40m),
- MM TRIQUENOT Laurent et Chantal, équipiers,
- MM BODIN Didier et Nathalie, équipiers,
- Mr NAUDIN J-Philippe, équipier,
- Mr GUILBAUD Bruno, équipier,
- Mr DURANT Daniel, équipier.

Retour sur Conseil d'Administration faisant suite à l'AG :

Le Président indique que la nouvelle animation de cette année semble avoir donné satisfaction aux membres présents d'après les retours qu'il a pu en avoir.

Pour la prochaine AG (2019), différentes pistes d'organisation pourront être envisagées comme par exemple ; faire l'AG le matin avec repas le midi et l'après-midi pourrait être consacrée à une animation conviviale type Karting, pétanque...

Toutes les suggestions seront les bienvenues et étudiées !!

Elections du Conseil d'administration :

Bienvenue au deux nouveaux administrateurs :

J-Yves MARTIN (Animateur pôle croisières, rallyes)

Sébastien CAMBOUR (Animateur pôle sécurité, réglementation et techniques de navigation)

Election du bureau :

Les précédents membres ont été reconduits,

Christian LAFONT, Président,

J-Jacques BERLAND, vice-Président,

J-Paul TISSEAU, Secrétaire,

J-Alain BLEIVAS, Trésorier.

Projets 2019-2020 :

Dans les différents programmes prévisionnels, le Président précise qu'il convient de relancer la mise en œuvre des visites d'entreprise et pas obligatoirement dans le domaine du nautisme, bien que cette cible reste privilégiée.

Le pôle équipiers, visites d'entreprises, carénages se chargera des contacts et de faire des propositions.

Intervention de Philippe Péoc'h, contrôleur des Affaires Maritimes, sur la sécurité en mer, sa réglementation et celle de la pêche en mer :

Les contacts et la coordination de cette intervention ont été effectués par **le Pôle sécurité, réglementation et techniques de navigation animé par Sébastien CAMBOUR**

Philippe Péoc'h présente le diaporama extrait de son ouvrage qu'il vient de publier aux éditions Vagon.

Il s'agit d'une synthèse illustrée des différents textes sur la sécurité avec un rappel de quelques règles incontournables de la navigation, balisage cardinal, latéral, feux...

P.Péoc'h profite de cette présentation pour donner quelques jalons sur l'évolution possible de la réglementation concernant notamment la sécurité des embarcations évoluant à moins de 6 milles, l'évolution du marquage CE de la division 245.

S'il est conseillé que chaque équipier, avant d'embarquer, possède son équipement personnel et de sécurité, le système de déclenchement de sa brassière automatique doit être à jour (validité 5 ans, date indiquée dans le visuel). Dans le cas contraire, la responsabilité du skipper chef de bord peut être engagée s'il accepte son embarquement.

Des kits (bouteille Co2 et déclencheur) sont en vente chez la plupart des shipchandlers qui peuvent en assurer le remplacement et tester la brassière.

Il termine en indiquant que son ouvrage est disponible chez la plupart des shipchandlers, rayon média de certaines grandes surfaces, établissements de vente en ligne, et au Comptoir de la Mer qui vient d'en recevoir une vingtaine d'exemplaires.

Retour sur les actions et participations depuis notre dernière réunion et celles en cours :

Golden Globe Race :

J-Jacques Berland, vice-Président indique que les bateaux APPO accompagnateurs nombreux pour accueillir VDH ont été redimensionnés à deux pour Mark Slats en raison de l'heure tardive et de la météo ! Pour les 2 suivants (Uku Randmaa et Istvan Kopar) quelques bateaux APPO ont fait partie du comité d'accueil.

Formation équipiers à la VHF :

Pôle équipiers, visites d'entreprises, carénages, François GALOIS :

François indique que cette 1^{ère} formation VHF s'est déroulée à la satisfaction des participants avec le concours de JJ Berland et le concours éclairé de Gérard Zablot. Une session supplémentaire sera organisée pour ceux qui n'ont pu vivre cette première session.

Carénages (en cours) :

Pôle équipiers,

François indique que les 3 WE de carénages sont lancés avec quelques perturbations horaires pour l'un d'entre eux en raison des grutages pour les manifestations sportives.

Salon Hissez Ô :

Pôle communication, partenariats, accueil et convivialité, Sophie Cambour :

Sophie dresse un bilan en demi-teinte bien qu'ayant été peu présente sur le salon, avec moins d'exposants professionnels que l'année dernière et l'absence d'une « grande enseigne » du nautisme vendéen !

JJ Berland indique que la plupart des transactions sur le stand APPO ont eu lieu entre membres.

On ne connaît pas ce jour la tendance au niveau du volume d'affaires traité, ni l'avenir de cette manifestation.

Prochaines manifestations APPO et partenaires :

Journée équipiers 1^{er} mai :

Pôle équipiers, visites d'entreprises et carénages.

François Galois animateur du pôle et le Président indiquent que le buffet sera pris en commun au Club House de Port Olona et va représenter une dépense de l'ordre de 15 €. La participation financière de l'APPO est à définir précisément pour les adhérents.

Ils indiquent que le secrétaire devra faire une information générale.

Jean Paul, le secrétaire précise qu'il se tient prêt pour diffusion générale dès que le pôle équipiers lui communiquera **précisément** le contenu de l'information à diffuser :

- Prix des repas adhérents (skippers + équipiers cette année) et invités,
- **Prix exact des repas nets à payer par les adhérents**, déduction faite de la participation APPO que nous indiquerons, de façon à faire établir les chèques de réservation/paiement définitifs (ne plus y revenir !) et éviter au maxi les nombreuses questions et réponses incomplètes !!
- Dates limites inscriptions et réception des chèques (qui peut être la même).
- Les horaires ; RDV au local APPO, départ des pontons, retour pour l'apéritif...

Vendée Va'a :

Pôle communication, partenariats, accueil et convivialité

Sophie Cambour indique qu'à ce jour 5 voiliers sont inscrits, des volontaires peuvent venir renforcer la flotte pour une journée ou plusieurs jours (3 courses hommes et une course femmes).

Deux bénévoles seront les bienvenus pour le service carburants (GO et SP) au ponton bureau du port pour le dimanche matin suite dernière course la veille et pour certains avant départ vers leur port (St Gilles, Bourgenay...)

D'une manière générale les équipiers sont cordialement invités au ponton VG pour les 3 jours de course afin d'aider les skippers à l'amarrage, appareillage...

Merci de vous inscrire auprès de ce pôle : appocom13@gmail.com

Croisières de printemps :

Pôle croisières, rallyes, J-Yves Martin :

Plusieurs possibilités de croisières sont issues des travaux de ce pôle et qui font suite au retour d'un questionnaire en début d'année et aux propositions des membres.

J-Yves indique les différents projets et comptes rendus des travaux de ce pôle et les projets de croisière qui vous ont déjà été transmis :

- 1- **Projet de croisière dans les Pertuis Charentais** du 16 au 23 mai (plus pour certains si affinités !!) [voir notre mail du 6 mars](#) :

J Yves précise que ce projet qui a été proposé par J-Paul Tisseau (votre secrétaire !) est prévu en fonction des coefficients de marée et de l'accès des ports.

Le parcours est prévu par Ars en Ré, la Rochelle (minimes : relais pour une nuit question de marées), Boyardville, St Denis d'Oléron...

J Yves (PLUGO) sera le navire amiral.

- 2- **Projet de croisière pour la manifestation « Débords de Loire »** du 22 au 27 mai. [Voir notre mail du 6 avril](#) :

Michel DAGUET qui a proposé cette croisière indique qu'il s'agit d'accompagner l'arrivée des grands voiliers et voiliers historiques pour leur remontée en Loire jusqu'à Nantes. Bien entendu, il n'est pas question de remonter jusqu'à Nantes pour une question d'accueil de nos bateaux.

Cette navigation passera par Yeu, Pornichet (base des excursions dans l'estuaire), balade vers Pointe St Gildas pour l'arrivée du Belem, vers Paimboeuf amarrage pour voir la parade en Loire... Certains pourront poursuivre vers le Crouesty à l'occasion des voiles du golfe.

Michel Daguet (MOANA) sera navire Amiral

- 3- **Projet de croisière en Mer d'Iroise** du 15 juin à début juillet (ou plus tard pour certains !). [Voir nos messages des 4 et 6 avril](#) :

J Yves Martin passe la parole à J-J Berland initiateur du projet de croisière en Mer d'Iroise qui indique que le départ est prévu au plus tard la 15 juin afin de passer le Raz de Sein dans des conditions de coefficient, d'horaires compatibles et quelques marges de sécurité météo, le 22 juin.

Les étapes montantes (avec plans B ports d'escales en cas de vents NW) :

Yeu, Belle Ile (Le Palais ou mouillage), Loctudy, Ste Evette, Brest Château...

J-Jacques précise qu'outre la visite de nombreux points d'intérêt de la ville de Brest qui peut se faire à pied, le magnifique plan d'eau peu agité qu'est la rade de Brest offre de nombreux mouillages pittoresques tels que l'anse de l'Auberlach, Baie de Daoulas, Roscanvel.....

La navigation pourra se poursuivre vers la magnifique Baie de Douarnez en passant par les falaises du Cap de la Chèvre...

Certains pourront poursuivre sur le nord vers l'Aberwrach, si la météo le permet, pour un périple sur juillet en « croisière d'été ».

J-Yves indique que J-Jacques (AWAS) sera le navire amiral de cette croisière en Iroise.

4- Charte de la croisière conviviale :

J-Yves Martin indique qu'il était nécessaire de clarifier le fonctionnement des croisières à plusieurs bateaux, notamment préciser le rôle du navire amiral, les obligations d'information de ceux qui intègrent ou quittent le groupe à un instant T, la possibilité d'une petite participation financière de l'amicale pour l'organisation d'un apéro ponton une fois par semaine...

Vous avez reçu ([mail du 6 avril](#)) cette charte que vous trouverez à nouveau ci-après :

APPO

CHARTE DE LA CROISIERE CONVIVIALE

I-OBJET

Cette charte a pour objet de faciliter le bon déroulement des croisières effectuées sous la coordination de l'Amicale, dans un esprit convivial et festif, sans perdre de vue les conditions de sécurité.

II-RESPONSABILITE

Chaque équipage est responsable de la bonne application des règles de sécurité, ainsi que de la conformité de son bateau et de ses équipements, et reste maître de ses décisions et choix. L'Amicale ne saurait avoir d'obligation de résultat quant au bon déroulement et bonne fin des croisières. Celles-ci sont susceptibles d'être interrompues à tout moment pour quelque motif que ce soit. Les documents émis par l'Amicale (sail book, horaires, marées etc...) le sont à titre indicatif et les équipages qui les utilisent le font sous leur propre responsabilité.

III-NAVIRE AMIRAL

Son rôle est de coordonner l'ensemble des informations nécessaires au bon déroulement de la croisière. Il tient informé le bureau du bon déroulement de celle-ci. Il établit, à intervalles réguliers, le contact, par le Canal 8 de la VHF, avec chaque bateau de la flottille, qui s'oblige à y répondre. En cas de navigation nocturne, la fréquence des contacts est augmentée de manière à s'assurer de la bonne marche de la flottille. Si, pour des raisons diverses, un autre canal devait être utilisé, le navire Amiral le signale à l'ensemble des bateaux par le Canal 16. Il est donc nécessaire que chaque navire VHF soit en double veille Canal 16 / Canal 8 (fonction DUAL de la VHF).

IV-BUDGET

Les frais induits par la croisière sont à la charge de chaque équipage, y compris ceux qui, par commodité de règlement ou dans le but d'obtenir des conditions avantageuses seraient avancés par l'Amicale. Ceux-ci sont ensuite répartis entre tous les équipages selon une clé équitable en fonction de la nature des dépenses. Le navire Amiral en assure la gestion. L'Amicale participe aux frais d'animation des escales à raison d'un événement hebdomadaire à

hauteur d'un montant raisonnable et proportionnel au nombre de participants à la croisière.

V-INFORMATIONS AU BATEAU AMIRAL

Tout membre de l'Amicale est, bien entendu, libre d'intégrer ou de quitter la croisière quand bon lui semble et sans avoir à s'en justifier. Par contre, chacun s'oblige à informer le navire Amiral de ses intentions de telle manière à ce que celui-ci connaisse, en permanence, les effectifs de la croisière et leur localisation.

VI-ADHESION A LA CHARTE

La participation des membres de l'Amicale à une croisière, sous son égide, implique l'adhésion de facto aux termes de cette présente charte. Leur inscription à la croisière vaut acceptation de l'ensemble de ses articles. Tout ce qui précède n'est pas exhaustif d'autres mesures susceptibles d'améliorer le caractère convivial et festif devant marquer nos amicales activités. Le bon sens et l'imagination de chacun fera le reste.

LES SABLES D'OLONNE, le 20 Mars 2019.

Nous poursuivons l'ordre du jour par :

Handi T'aime Mer Air (HTMA) :

Philippe Petit présent, indique qu'il est très pris cette année par sa présidence du Rotary de Chartres, et que la manifestation HTMA aura bien lieu le **samedi 22 juin** comme prévu avec petit déjeuner au club house le dimanche matin.

Un repas organisé par le Rotary en présence des jeunes handicapés et de leurs éducateurs de Chartres aura lieu à Olonne le samedi soir et indique que les membres APPO participants à la journée du samedi sont cordialement invités.

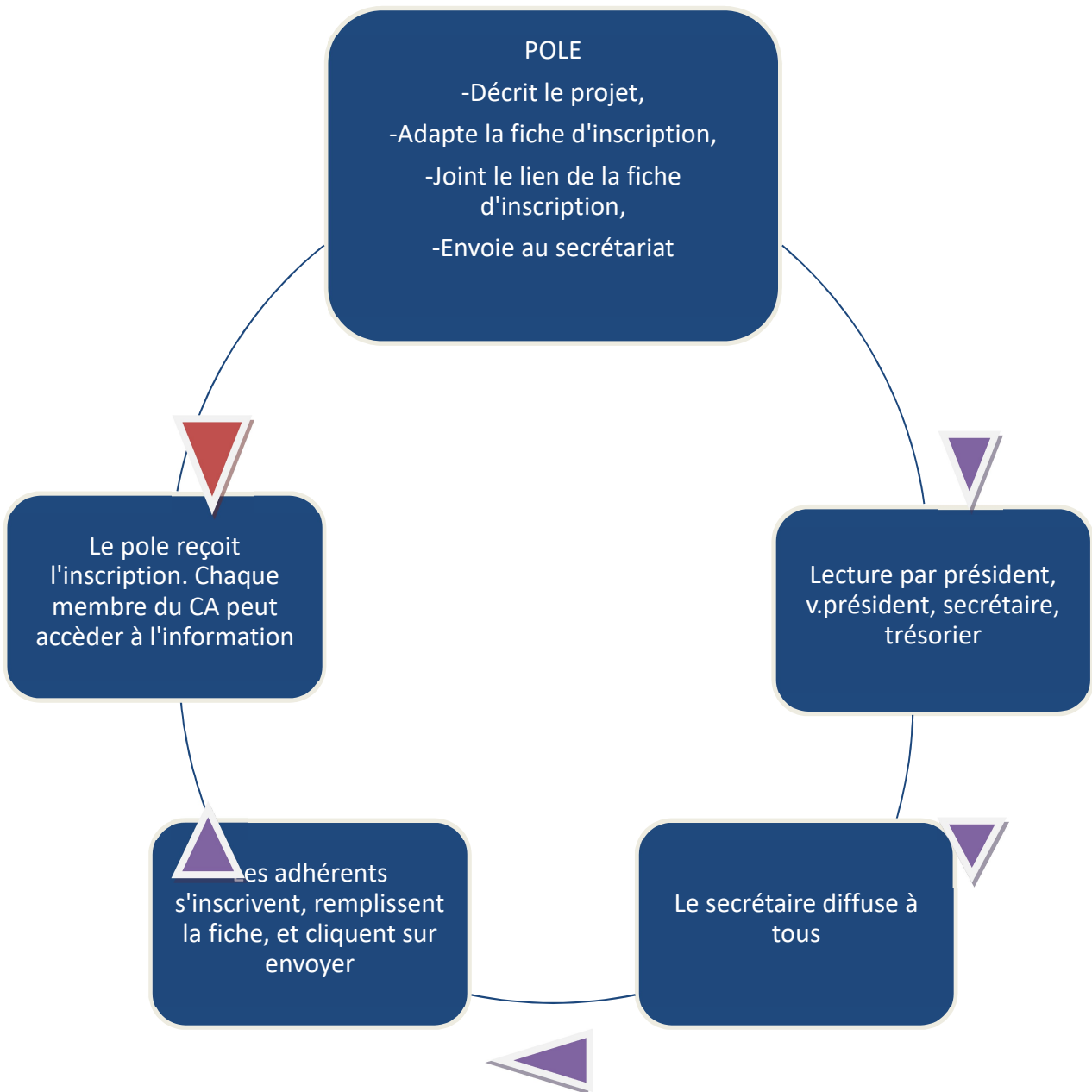
La participation demandée aux membres APPO pour **ce repas** sera de 15 €.

Le secrétaire, indique que ces éléments seront à intégrer à l'information générale qu'il fera à l'occasion de l'appel à bateaux mais que les retours d'inscriptions et la suite de la participation APPO à cette opération partenaires sera gérée par le pôle communication, partenariats, accueil et convivialité animé par Sophie Cambour.

Circulation de l'information avec les 4 pôles :

J-Jacques Berland, artisan de cette évolution avec J Alain Bleivas, indique que le circuit des infos pour les inscriptions, réservations, commandes groupées..., sera le suivant :

PROCEDURE DE CIRCULATION DES INSCRIPTIONS



Les fiches d'inscriptions sont des formulaires encore à construire. Ils comprendront un tronc commun, (nom prénom des skippers et Co-skipper, nom du bateau, longueur, largeur, tirant d'eau, MMSI, équipier, débutant, confirmé,...), et d'une partie adaptée aux exigences du projet.

Ces fiches seront également disponibles sur le site, afin que chacun puisse s'inscrire par une autre voie.

L'objectif est de rendre plus autonome les pôles dans la gestion du suivi de chaque opération et de limiter les charges de gestion des réponses et mails au niveau du secrétariat.

Divers :

TROMBINOSCOPE de l'espace membres :

Le Président et le secrétaire insistent sur la nécessité de mettre à jour le « trombinoscope », le qui est qui ?, dans l'espace membres du site APPO.

Environ un tiers des photos individuelles des adhérents sont manquantes !!

Merci de bien vouloir transmettre vos photos type identité ou selphie... au secrétariat APPO.

Verre de l'amitié :

L'ordre du jour étant épuisé, le Président invite les membres présents à passer à la partie conviviale.

Merci à tous de votre présence.

Le Président

Le secrétaire